

Conseil supérieur de l'éducation – séance du 16 janvier 2025

Vœu intersyndical présenté par la CFE-CGC, la FSU, l'UNSA, la CGT, le SNALC, la FCPE et la CFDT.

Le Conseil supérieur de l'éducation exprime sa solidarité et son soutien à la communauté éducative de Mayotte ainsi qu'à l'ensemble de la population mahoraise touchée par deux immenses catastrophes en très peu de temps.

Si le rétablissement du service public de l'éducation dans les meilleurs délais est évidemment une priorité, il ne saurait s'effectuer dans n'importe quelle condition ni au mépris d'autres priorités parfois plus impérieuses telles que celle de la simple survie ou de la mise en sécurité des personnes et de ce qu'il reste de leurs biens.

C'est pourquoi le Conseil supérieur de l'éducation demande au gouvernement et aux ministres concernés, notamment à la ministre de l'éducation nationale, d'organiser la rentrée, déjà décalée deux fois, là où les conditions de sécurité des biens et des personnes, matérielles et pédagogiques, sont réunies, et ailleurs, dès que les conditions sont réunies.